



Ardon

LA LETTRE Janvier 2011

n°11

Edito

SOMMAIRE

Edito	1
Recensement.....	2
Portage des repas à domicile.....	2
Ecole	3
Stages au 12 ^{ème} Régiment des Cuirassiers.....	3
Budget primitif 2011 de la commune.....	4
Budget primitif 2011 Eau & Assainissement	5
Interview du Président de l'AS golf	6
Les Assos nous disent	7 & 8



La Lettre

121, route de Marcilly
45160 ARDON

Tél. : 02 38 45 84 16

Fax : 02 38 45 84 05

Courriel : mairie@ardon45.fr

Site Web : www.ardon45.fr

Directeur de la publication :

Michel TATIN

Rédaction et réalisation :

Commission Communication

Conception et impression :

Sologne Graphic

Crédits photos : **Mairie d'Ardon**

Dépôt légal : **janvier 2011**

Chers Ardonnais, Adieu 2010, bonjour 2011 !

C'est avec joie que je vous adresse tous mes vœux de bonne santé, de bonheur et de prospérité pour vous mêmes et ceux qui vous sont chers.

L'année 2010 s'est terminée dans le froid et la neige, nous rappelant, s'il en était besoin, que nous sommes toujours en hiver.

Pour parer aux intempéries, et comme nous nous y étions engagés l'année dernière, nous avons choisi des solutions mesurées : juste équilibre entre le « ne rien faire » et la « précaution à outrance ».

Dès la fin novembre, la commune a dû faire face aux premières chutes de neige, nous permettant ainsi de tester nos nouveaux équipements communaux ainsi que les procédures de mise en oeuvre correspondantes.

Il faut préciser qu'à l'efficacité de nos interventions, il est indispensable d'associer le travail de chacun afin que soient entretenus, les trottoirs, les arbres en bordure de voies et les fossés.

Nous rappelons que les propriétaires doivent assurer le déneigement des trottoirs devant la façade de leurs habitations. La sécurité des passants en dépend.

Nous nous efforçons également de veiller à ce que personne ne reste isolé sans chauffage ni électricité.

Enfin, je profite de l'occasion pour remercier le personnel communal qui par son professionnalisme et sa disponibilité a toujours permis d'accueillir les enfants

de l'école dans les meilleures conditions possibles.

2011 s'ouvre sur de grands projets :

- tout d'abord l'aboutissement des travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées,
- puis les aménagements des alentours du groupe scolaire (voirie, parking, éclairage etc.),
- et enfin, je l'espère, le lancement effectif du projet de la station d'épuration.

2011 sera aussi une année de consolidation et de préparation. Consolidation des projets réalisés et des premières conséquences de la crise, et préparation aux nouveaux enjeux qui devront être en phase avec nos ressources, compte tenu de l'austérité des budgets de l'état.

Nous resterons donc vigilants et conduirons notre réflexion en nous adaptant à la conjoncture. A cet effet, la prochaine lettre n°12 sera l'occasion d'un bilan à mi-mandat et de propositions pour l'avenir.

Bonne et heureuse année à tous.

Le Maire, **Michel TATIN**



Le recensement, chacun de nous compte



Toute la population d'Ardon sera recensée entre le jeudi 20 janvier et le samedi 19 février 2011.

Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. Que ce soit notamment les crèches, les hôpitaux, les pharmacies, les logements ou les transports publics, vos élus peuvent adapter les infrastructures qui vous sont nécessaires.

En 2011, Ardon est recensé. Les communes de moins de 10 000 habitants font en effet l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la mairie et l'Insee. Et cette année, **vous êtes concerné.**

Un agent recenseur se rendra donc à votre domicile à partir du 20 janvier 2011. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire.

Il vous remettra **une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel** pour chaque personne vivant dans ce logement et **une notice d'information** sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.

Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, gardien, etc.).

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

• Pour obtenir des renseignements complémentaires, contacter Mme

Brigitte Payen, coordinatrice communale, au 02 38 45 84 16.

- Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2011 : www.le-recensement-et-moi.fr
- Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : www.insee.fr

Les 2 agents recenseurs d'Ardon : Sabrina AUBRY & Olivier GERMAIN



Un nouveau service pour les Ardonnais : le portage des repas à domicile

À partir du 3 janvier 2011, la commune d'Ardon par l'intermédiaire de la Communauté de Communes de La Ferté Saint-Aubin, sera en mesure de proposer aux Ardonnais un portage de repas à domicile qui sera effectué par un nouveau prestataire : la SOGERES.

Les repas sont livrés à domicile par ce prestataire, en tenant compte des éventuels régimes alimentaires.

Deux choix de menus sont proposés

(A et B). La prise de commande est effectuée à la semaine par le coursier. Les repas sont livrés en barquettes le matin entre 8 h 30 et 10 h de la façon suivante :

- Le lundi : livraison des repas du lundi et du mardi.
- Le mercredi : livraison des repas du mercredi et du jeudi.
- Le vendredi : livraison des repas du vendredi, du samedi et du dimanche.

Il est possible de commander un

repas par jour ou un seul repas par semaine. L'annulation des commandes est possible en cas d'hospitalisation.

Le prix d'un repas est de 6 € à payer auprès de Communauté de Communes de la Ferté Saint Aubin avec possibilité de paiement par prélèvements automatiques chaque mois.

Renseignements et inscriptions auprès de la mairie d'Ardon.

Dans nos écoles...

Après une mise en route mouvementée, liée à l'adaptation aux classes à triple niveau, l'année scolaire 2010-2011 a vu l'arrivée de Madame KUNTZ qui partage désormais avec Mme MALLET la responsabilité des CE2, CM1 et CM2, Madame Ait Ahmed étant en charge des CP et CE1.

La classe de maternelle (31 enfants) est restée au 1^{er} trimestre sous la direction de Madame Bouisset, qui a pu bénéficier cette année encore du soutien des deux ATSEM Mmes GENTY et FABRE.

Les parents d'élèves, les enseignantes et la Municipalité ont uni leurs efforts afin de sensibiliser l'Inspection Académique aux diffi-

cultés de la classe CE2/ CM1/CM2 et ont obtenu l'intervention d'un Assistant d'anglais, une fois par semaine plus particulièrement pour les CM2 (18), ainsi que la promesse d'un soutien pédagogique accentué au niveau de l'école numérique. Les enseignantes ont déjà été formées au tableau interactif, nouveau support qui ne peut que renforcer l'intérêt des enfants de la « génération des écrans ».

Depuis la rentrée de Janvier, M. Nicolas DRZEWIECKI est ravi de remplacer en maternelle, Mme Bouisset qui est en congé de maternité. Il habite la Source, ce qui lui permet d'arriver à l'école d'Ardon en moins de 10' !



C'est donc Mme Ait Ahmed qui assure l'intérim de Direction de l'école, vis à vis de l'Inspection Académique, des Parents d'élèves, et de la Municipalité. Elle est en charge de tous les problèmes administratifs.

L'école accueille également deux élèves supplémentaires depuis le 3 Janvier, ce qui porte l'effectif global à 87 élèves.

Des stages en entreprises pas comme les autres

Vous pouvez faire profiter vos enfants d'un stage d'entreprise au sein de l'institution militaire.

En effet, le 12^{ème} régiment de cuirassiers d'ARDON organise des stages de découverte pour les collégiens :

- Classe de 3^{ème}
- Du lundi au jeudi de 9 h à 17 h 15
- Les activités sont essentiellement ludiques (simulateurs) et sportives avec de nombreuses visites dans les différentes structures régimentaires.

Important : les enfants ne sont pas logés, les repas sont payants (4,53 €).

Formalités pour participer à ces stages :

- Lettre de motivation
- Attestation d'assurance
- Certificat médical d'aptitude au sport
- Attestation de la carte vitale.

Il existe également des **préparations militaires de la Défense**, les candidats doivent :

- Etre âgé de 16 ans révolus et de moins de 30 ans
- Avoir participé à la JAPD

A noter que l'obtention du brevet PM permet un accès prioritaire pour rentrer dans l'institution.

Renseignements :

- Adjudant RUIZ PEREZ
herve.ruiz-perez@rc6-12.terre.defense.gouv.fr
Tél. : 02 38 82 25 44 de la part du :
SLT BERDON Pierre pierre.berdon@yahoo.fr
- Adresse postale :
12^{ème} Régiment de Cuirassiers
Cellule d'aide au recrutement
Quartier Valmy
BP 119
45161 OLIVET CEDEX

INFOS PRATIQUES

• **Ramassage des ordures :** A partir du 3 janvier 2011, les poubelles jaunes seront collectées le mercredi sur tout le territoire de la commune y compris Limère, (séparément des noires qui seront ramassées comme d'habitude le jeudi). Il est donc conseillé de les sortir dès le mardi soir.

• **Le saviez-vous ?** Si vous décidez de consacrer une demi-journée, voire un jour entier au Domaine du Ciran pour y découvrir la faune de Sologne, la vie à la ferme ou la pêche de l'étang, sachez qu'habitant Ardon, vous bénéficierez du 1/2 tarif sur le prix de l'entrée. Pourquoi ? Parce qu'Ardon apporte sa cotisation pour que vive ce beau domaine de 300 ha géré par la Fondation Sologne. Renseignez-vous sur www.domaineduciran.com ou au 02.38.76.90.93.

Budget primitif 2011 de la Commune

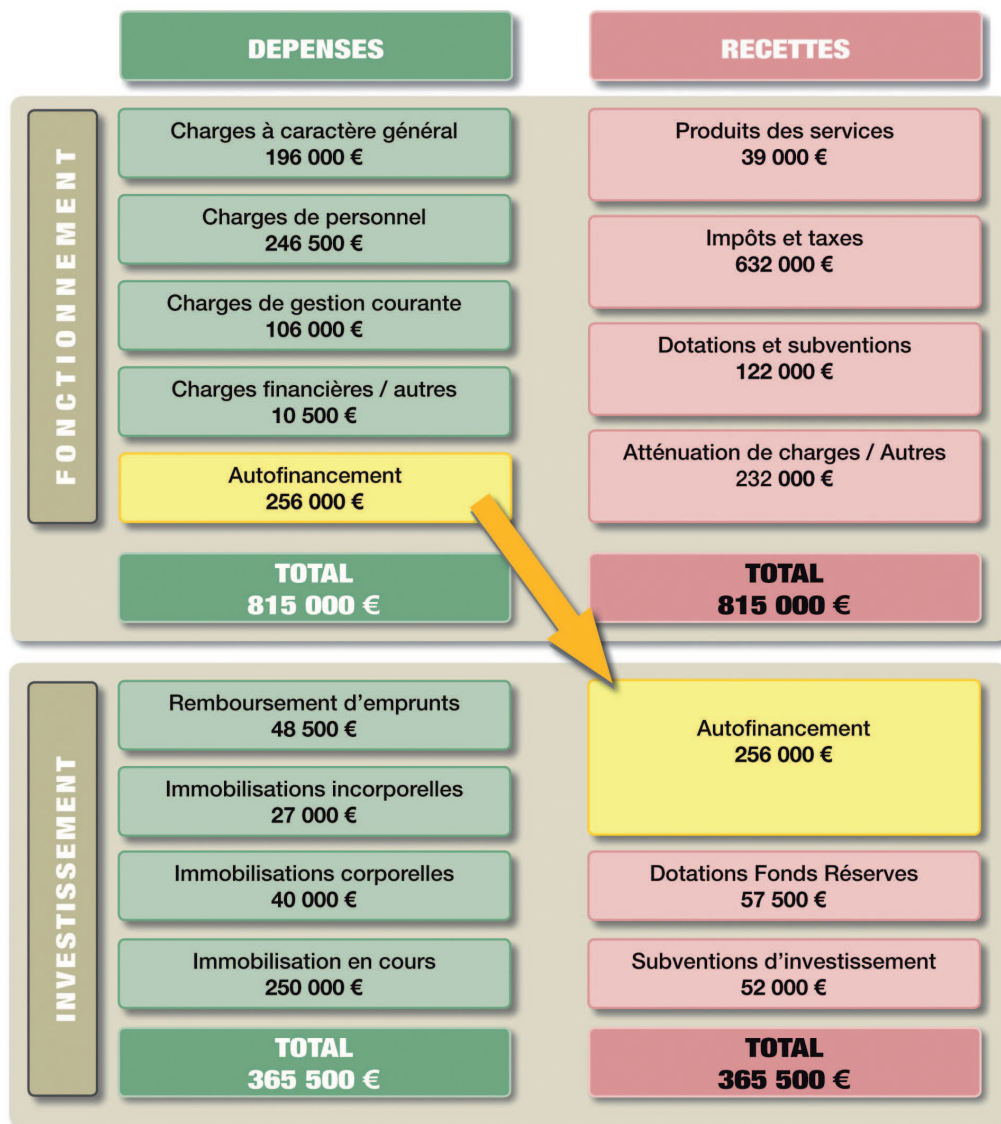
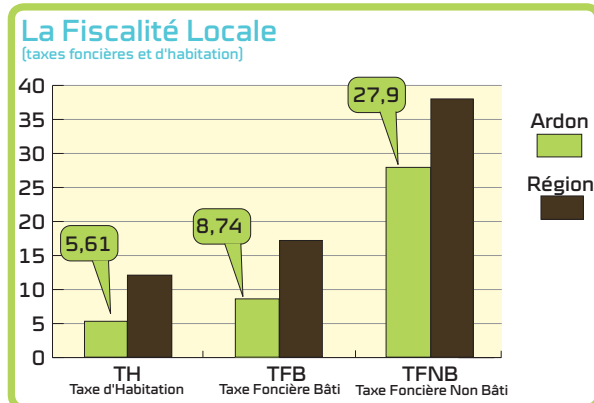
Le budget primitif 2011 a été construit dans la continuité stratégique des années précédentes, c'est-à-dire :

- En conservant une capacité d'autofinancement suffisante pour poursuivre notre programme d'investissement.
- Sans avoir recours à l'emprunt.

• Sans augmenter la fiscalité communale, les taux restant inchangés.

Ce budget a été adopté par le Conseil Municipal le 13 décembre 2010.

On peut constater que les taux pratiqués à Ardon sont en moyenne de 50% inférieurs à ceux des communes de la même strate de la région.



La vue d'ensemble du Budget primitif permet de constater que c'est l'excédent de fonctionnement de 256 000 € qui sera la principale source de financement des investissements 2011, à laquelle il conviendra d'ajouter le remboursement de la TVA payée les années précédentes et les diverses subventions.

Le montant des investissements s'élèvera à 317 000 € TTC. Il permettra essentiellement d'aménager les abords du groupe scolaire (voieries, parking, éclairage etc.), non prévus dans notre engagement initial, ainsi que les travaux nécessaires à l'entretien du patrimoine communal.

Le montant total de nos recettes se montera à 815 000 € dont la plus grande partie proviendra pour 34% des impôts locaux et pour 39% de l'attribution de compensation correspondant au remboursement de la fiscalité versé par la Communauté de Communes. De plus, 15% de nos recettes proviennent de l'Etat au travers de la DGF (Dotations Générales de Fonctionnement).

Au mois de Mars prochain, lors de la présentation du compte administratif 2010, le Conseil Municipal décidera de l'affectation des résultats définitifs.

Au mois de juin, c'est le budget supplémentaire qui sera voté afin d'ajuster les crédits et d'intégrer les reports.

Budget primitif 2011 de l'eau et de l'assainissement

Le service de l'eau étant un service à caractère industriel et commercial, son budget est traité indépendamment de celui de la commune.

Les dépenses doivent être compensées par les recettes, provenant notamment pour la plus grande partie des services facturés aux Ardonnais (eau et assainissement).

Le budget 2011 est stable par rapport aux années précédentes.

L'année 2011 sera marquée par la poursuite du remplacement des compteurs et de la réhabilitation des réseaux communaux, ainsi que par les études liées à la future station d'épuration.

Les recettes totales sont réparties comme suit :

- Eau 47 %
- Assainissement 30 %
- Redevances 19 %

On constate que les recettes provenant de l'assainissement ne représentent que 30 % des recettes totales puisque seuls les habitants du bourg sont raccordés à la station actuelle.

Les redevances perçues sont reversées intégralement à l'Agence de l'Eau.

Le calendrier des opérations (affectation des résultats 2010 et Budget Supplémentaire) sera le même que celui de la commune.

TARIFS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

- La location annuelle d'un compteur n°2 : 22,75 € / l'année
- Le prix de l'Eau en vigueur : 0.75 € le m³.
- La redevance pollution : Son montant est calculé sur la consommation constatée. Son prix est fixé à 0.24 € le m³.
- Le prix de l'Assainissement en vigueur : 1.21 € le m³, basé sur l'eau consommée.
- La redevance pour réseau de collecte : redevance obligatoire facturée 0.19 € le m³, sur la base du volume d'eau assainie.



	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	Charges à caractère général 18 000 €	Produits des services 105 000 €
	Charges de personnel 13 000 €	
	Charges de gestion courante 3 000 €	
	Atténuation/Aortissements/Autres 46 650 €	Subventions transférables 4 650 €
	Autofinancement 29 000 €	
	TOTAL 109 650 €	TOTAL 109 650 €
INVESTISSEMENT	Immobilisations incorporelles 53 600 €	Autofinancement 29 000 €
	Subventions transférables 4 650 €	Dotations Fonds Réserves 4 600 €
		Amortissement des immobilisations 24 650 €
	TOTAL 58 250 €	TOTAL 58 250 €

Connaître nos associations : L'AS Golf



Jean-Louis CHANAS, vous avez été récemment élu président de l'AS Golf, situez-vous celle-ci dans l'ensemble du "dispositif golfique de Limère"...

Pour simplifier, disons que notre golf ardonnais est un ensemble à trois composantes : ❶ le terrain proprement dit (90 ha) avec ses équipements (propriétés du Conseil Général), ❷ la société Blue Green, l'exploitant commercial qui est locataire du terrain et des installations, qui le gère, l'entretient, assure les formations et exploite le club-house et le magasin, et ❸ notre Association Sportive, qui assure l'animation et la promotion, organise les compétitions, et a en charge l'Ecole de Golf qu'elle coordonne, les formateurs professionnels étant mis à disposition par Blue Green.

Comment se répartit votre effectif, qui sont vos adhérents ?

L'AS Golf, ce sont 315 adhérents, dont 54 ardonnais. Cet effectif est constitué de 229 hommes et de 86 femmes. L'Ecole de Golf regroupe 93 jeunes.

Et comment êtes-vous organisés pour gérer un effectif aussi conséquent ?

Le plus simple, c'est de vous présenter l'organigramme (voir ci-dessous).

On peut préciser que la Commission Sportive définit la politique sportive,

constitue les groupes, définit les entraînements, encadre et motive les équipes.

Le Club des Supporters est en cours de création.

A propos de compétitions, quel est votre classement, dans quelle division ?

Nous sommes en 2^{ème} Division. Le club est 10^{ème} au classement national, et second de la Région Centre.

Quelle est l'organisation de l'Ecole de Golf ?

Nous prenons les enfants à partir de 4 ans, et partageons l'effectif entre le mercredi et le samedi. Le Club Juniors concerne les jeunes de 8 à 20 ans. Enfin, l'équipe Elite est la pépinière des futurs golfeurs de haut niveau. On peut considérer qu'avec 93 élèves, nous avons une grosse école, qui a des ambitions !

Votre participation au Forum des Assos de septembre à Ardon vous a-t-il apporté de nouveaux adhérents ?

En fait, nous y allions surtout pour nous faire mieux connaître, pour être « plus ardonnais ». Mais oui, ce Forum nous a apporté deux jeunes adhérents, plus leur maman qui s'est abonnée sous une forme particulière. Nous reviendrons !

Nous savons qu'il y a eu en 2010 au sein du club un débat très vif entre les tenants du golf-loisirs et les adeptes d'une présence forte en compétition. Comment se positionne la nouvelle

équipe ?

N'exagérons pas le problème, qui a surtout occupé le microcosme ! Ce désaccord venait a priori d'une représentation non fidèle de notre population d'adhérents au sein du précédent Conseil d'Administration. La nouvelle équipe s'est voulue fédératrice. Elle est constituée des diverses tendances, et représente les diverses catégories d'adhérents (hommes, femmes, jeunes, seniors, sportifs, adeptes du loisir) capables de s'entendre pour mener une politique équilibrée. Après quelques mois d'exercice, le dosage semble satisfaisant !

Pour finir, laissez-moi poser la question qui tue : c'est un sport de riche, le golf, non ?

Ah ! Nous y voilà... Comment modifier cette image, qui colle à quelques sports réputés « non populaires » ? Oui, la pratique du golf est plus coûteuse que celle d'autres sports abondamment, voire totalement subventionnés. Mais elle est souvent moins coûteuse que, par exemple : une semaine au ski, la moto, la chasse, fumer un paquet de cigarettes par jour, etc. Et une fois le matériel de base acquis, pour le prix de son abonnement, on peut y jouer tous les jours. N'oubliez pas non plus qu'il existe de nombreux clubs corpo (Caisse d'Epargne, ASPTT, Gazelec...). Et c'est si bon pour la santé ! Surtout sur un parcours comme Limère, qui est à coup sûr l'un des plus beaux golfs de France. Nous vous y attendons : à bientôt !

DIRECTION ADMINISTRATIVE

- Directeur Général : J-P. GROUSSARD
- Responsable Budget : A. FOUILLADE
- Contrôle Administratif : A. MARTIN

BUREAU

- Président : J-L. CHANAS
- 1^{er} Vice Président : V. DENIS
- 2^e Vice Président : E. DE KERLAND
- Secrétaire : A. MARTIN-PICHON
- Trésorier : A. FOUILLADE
- Trésorier adjoint : J-P. GROUSSARD

COMMUNICATION

- Interne : C. MAUREILLE
- Externe : V. DENIS

ECOLE DE GOLF

- J-P. GROUSSARD
- P. BENARD
- A. MARTIN-PICHON
- B. BILLAC

CLUB JUNIORS

- A. GARCIA

GESTION DES COMPÉTITIONS & ANIMATION

- J-P. GROUSSARD
- E. DE KERLAND
- J. FLECHIER
- C. MAUREILLE
- P-L. PRINGENT
- A. LAVARENNE

COMMISSION SPORTIVE

- J-L. CHANAS
- P. BENARD
- J-P. GROUSSARD
- E. DE KERLAND
- A. GARCIA
- F. SERVAN
- B. BRILLAC

+ CAPITAINES D'ÉQUIPE

CLUB DES SUPPORTERS

- J-L. CHANAS
- J-P. GROUSSARD
- J. FLECHIER
- c. MAUREILLE

Nos assos nous disent...

■ AIRC – Artistes Indépendants de la Région Centre

L'AIRC est une Association consacrée aux arts plastiques qui a son Siège à Ardon depuis une douzaine d'années. Le Mardi et Jeudi de 14h à 16h, l'atelier de dessin et sculpture est ouvert à tous. Les séances sont encadrées par des professeurs bénévoles adhérents de l'Association

Et depuis deux ans, nous avons ajouté la pratique des arts martiaux chinois que sont le Qi Gong et le Tai Ji. Les cours de Qi Gong se déroulent le lundi de 9 h 30 à 11 h Salle Jean du Lis.

Les exercices physiques et la préparation mentale amènent le pratiquant à franchir les étapes de cette discipline qui débouche sur un équilibre harmonieux de santé, tant aux plans physique que psychique (voir Le Magazine de la Santé de Novembre). Les cours de Tai Ji s'effectuent au Gymnase d'Ardon le Mardi de 18 h 30 à 20 h.

Le Tai Ji est complémentaire des Qi Gong, il travaille davantage sur la coordination du corps, sur la mémoire, sur l'équilibre. Il est par excellence un anti-stress. Le premier cours est gratuit. Des stages seront organisés au 1^{er} trimestre 2011 soit le Samedi ou le Dimanche matin. Se renseigner au 02.38.69.11.92.

VENEZ NOUS REJOINDRE !

■ Syntonie



Après Olivet et Mareau aux Prés, Syntonie a clôturé le 19 décembre à Chilleurs aux Bois la série des Christmas Evening 2010, avec le Brass Band du Val de Loire et les Petits Chanteurs de Ste Croix. Les trois concerts furent des succès, devant des églises pleines. Quel dommage que la nôtre soit trop petite pour contenir 25 musiciens et une soixan-

taine de choristes, plus le public à qui tous ces chants sont destinés !

Dès la rentrée, nos 45 choristes vont travailler le programme 2011, qui sera présenté à l'église d'Ardon le 20 mars prochain, en compagnie de l'ensemble de cuivres Brazz Quintett.

Le 9 avril, nous serons les invités de la chorale de Semoy, où nous défendrons les couleurs d'Ardon. Nous réservons aussi l'après-midi du 19 juin, pour l'éventuelle Fête de la Musique.

A bientôt !

« La partition est une chose, le chant en est une autre. Ce qu'il faut, c'est avoir la musique en tête et la chanter avec le corps. » [Luciano Pavarotti]

■ GLEP



Après le spectacle Recueil par la Cie Théâtrale Amédée Bricolo le samedi 11 décembre à 18h30, le GLEP offrait le verre de l'amitié puis proposait de partager un repas. C'est autour d'Amédée Bricolo qu'une dizaine de familles ont partagé leur panier. Comme tous les ans, les enfants et parents ont apprécié ce moment.

■ Festival Ardon

La 3^e Saison du 16^e festival d'Ardon, avec RECUEIL par la Cie Théâtrale Amédée Bricolo - salle de l'Ardoux...

Un spectacle familial pour tout public a clôturé cette 3^e saison du 16^e festival d'Ardon : **la saison du CLOWN...**

Et le clown, du grand clown, Amédée Bricolo alias Christian Massas ...

Un clown poétique à la fois rêveur, fou, dynamique, violent, gai, triste, penseur, provocateur, nous balançant entre chaud et froid pendant une heure menée tambour battant. Un spectacle RECUEIL qu'on ne raconte pas. « Comme on ne raconte pas la vie, et d'ailleurs Recueil, c'est la vie. La vie de Clown. Celle d'un clown de théâtre qui se serait frotté avec un

clown de cirque, et pour de bon. »

Et ça amitié, et ça révolte, et ça saute, et ça rit, et ça triste quand le clown part... du spectacle qui parle à toutes les générations, imaginaire comme on l'aime, qui nous fait découvrir d'autres formes de pensées, d'autres cultures, d'autres terres inconnues, avec le théâtre comme langage commun, comme passeport...

150 personnes nous ont accompagnés pour cette clôture, dans l'attente du 17^{ème} Festival qui se déroulera du 6 au 22 mai 2011.

■ Association Familles Rurales

Au plan national, Familles Rurales représente et défend les intérêts des familles (allocations familiales, aide aux personnes âgées, animation de la vie en milieu rural). Localement, chaque association d'efforce d'apporter aux habitants les services qui leur sont nécessaires, ou les activités ludiques, culturelles ou sportives dont ils ne disposent pas dans la commune. C'est en particulier le cas à Ardon avec la gym'tonic et le yoga pour les adultes, et l'éveil musical ou le piano pour les enfants.

Votre adhésion renforce la représentativité de l'association. La communication de vos souhaits et leur réalisation améliorera la vie au village.

Nous vous invitons à nous rejoindre, et vous présentons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

■ Ardon Randonnée

Le club de rando innove, en organisant un jeudi sur deux à partir du 6 janvier une randonnée d'une dizaine de km autour d'Ardon. Le calendrier en sera publié prochainement. En attendant, renseignez-vous au 06.18.24.00.47, ou par courriel à :

ardon.randonnee@free.fr

La marche est bonne pour votre santé et votre moral !



■ Comité des Fêtes

L'équipe du Comité des Fêtes a déjà préparé son planning 2011, et vous suggère de noter dans vos agendas les manifestations auxquelles il vous convie :

- 4 février 18 h 30, Assemblée Générale. Tous les Ardonnais sont invités.
- 5 février 8 h 30, nettoyage des abords étangs. Les courageux sont les bienvenus !
- 13 mars 8 h 30, pêche à la truite étang route d'Olivet
- 19 mars, ouverture de la pêche
- 14 juillet à 8 h, concours de pêche, puis à 19 h, barbecue animé gratuit pour les Ardonnais (à la Structure), avant le feu d'artifice offert par la municipalité.
- 1 et 2 octobre, Fête de la Saint-Denis : concert de Syntonie, spectacle de Cowboys et Amérindiens, danses country, vide greniers, marché de producteurs locaux (on ne change pas dès 2011 une formule qui a marché en 2010 : on l'améliore !).

Retrouvez toutes nos associations sur www.ardon45.fr rubrique « les associations »

Etat-Civil

ILS SONT NES EN 2010

- Hippolyte CAMPION, le 13 janvier
- Maéva NAUDET--FINOUX, le 17 février
- Auria NGO KANGA, le 30 octobre
- Amélie ROSSAT-GUEILLAND, le 24 novembre
- Ashley BAUER PINNA, le 24 décembre

ILS SE SONT MARIÉS EN 2010

- Alain BURONFOSSE & Geneviève AINE, le 20 mars
- Guy LEKS & Alexandra SELLIER, le 19 juin
- Stéphane POTIER & Soline GADENNE, le 3 juillet
- Vincent ROUX & Rima BOUNOUARA, le 18 septembre
- Frédéric DAVIGNON & Laëtitia GAMBIN, le 23 octobre

ILS NOUS ONT QUITTÉS EN 2010

- Gustave CORNET, le 12 février
- Jacqueline RENVOISE, le 27 septembre

AGENDA ANNUEL

Lundi 10 janvier

Vœux du Maire

Lundi 17 janvier

Réunion du Conseil Municipal

Mercredi 19 janvier

La galette des Ainés

Samedi 5 février

8h30 nettoyage des abords des étangs avec tous les Ardonnais volontaires

Dimanche 20 février

Messe à 11h

Du 19 février au 7 mars

Vacances scolaires

Dimanche 6 mars

Messe à 11h

Dimanche 13 mars

Pêche à la truite

Lundi 14 mars

Réunion du Conseil Municipal

Jeudi 17 mars

Conseil d'école

Samedi 19 mars

Ouverture de la pêche

Dimanche 20 mars

Chorale Syntonie : Concert de printemps à Ardon

Samedi 9 avril

Chorale syntonie : Concert à Semoy

Du 16 avril au 2 mai

Vacances scolaires

Mardi 19 avril

Déchetterie : collecte des produits toxiques

Lundi 2 mai

Réunion du Conseil Municipal

Du 6 mai au 22 mai

17^{ème} Festival « Fever »

Dimanche 29 mai

Fête des Mères

Dimanche 5 juin

Randonnée, 5^{ème} « Trans'Sologne »

Samedi 11 juin

Déchetterie : collecte des produits toxiques

Mardi 14 juin

Conseil d'école

Dimanche 19 Juin

Fête de la musique avec la chorale Syntonie

Lundi 20 juin

Réunion du Conseil Municipal

Samedi 2 juillet

Vacances scolaires

Jeudi 14 juillet

Concours de pêche, barbecue, feu d'artifice

Samedi 3 septembre

Déchetterie : collecte des produits toxiques

Lundi 5 septembre

- Rentrée des classes
- Réunion du Conseil Municipal

Samedi 1^{er}

et dimanche 2 octobre
Fête de la Saint-Denis

Samedi 15 octobre

17^{ème} Festival « du Concert »

Lundi 17 octobre

Réunion du Conseil Municipal

Lundi 14 novembre

Réunion du Conseil Municipal

Dimanche 20 novembre

Randonnée, les 25^{ème}
« chemins d'automne »

Samedi 10 décembre

17^{ème} Festival « des images »

Lundi 12 décembre

Réunion du Conseil Municipal

Lundi 26 décembre

Déchetterie : collecte des produits toxiques